

Poitiers, le 13 mars 2020

Adeline Corneille  
Directrice de l'école J-Y Cousteau

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**Objet : Dispositifs et accompagnements pour assurer la continuité pédagogique pendant la période de fermeture de l'école**

Suite à l'annonce du président de la République du 12 mars 2020 de la fermeture des écoles à compter du lundi 16 mars, jusqu'à nouvel ordre, les enfants de votre école ne sont donc pas accueillis dans leur classe à compter de cette date.

La mesure vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue pas pour autant l'interruption totale du service d'éducation.

Votre enfant va en effet pouvoir bénéficier pendant toute la période de fermeture de l'école d'une continuité pédagogique. Celle-ci permettra de préserver un lien pédagogique entre les professeurs des écoles et les élèves, de maintenir des entraînements pour les savoirs fondamentaux (lire, écrire compter), d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'école a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :

- Les élèves sont partis ce soir avec du travail à faire à la maison
- Le lien vers la plateforme du CNED est indiqué sur le site de l'école. Des fiches ciblées seront conseillées aux familles en fonction des niveaux de classe
- Toutes les informations complémentaires seront diffusées sur le site de l'école

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Mme Corneille, directrice de l'école, à l'adresse suivante : [ce.0860558p@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860558p@ac-poitiers.fr)

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de l'équipe pédagogique de l'école pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Adeline Corneille

